# Le vert vous va si bien

Notre qualité de vie est intimement liée à la qualité de notre environnement. Celle-ci dépend de nombreux facteurs dont notamment la présence de « poumons verts », le maintien de la biodiversité dans la ville comme à la campagne, la propreté et la lutte contre le bruit, les économies d'énergie. Dans cette optique, la ville a un rôle important à jouer.

Elle sera attentive au maintien voire au renforcement de la continuité entre ces espaces de nature (notion de couloir/trame écologique) et ce également dans les zones urbanisées. Elle impliquera les propriétaires privés et les gestionnaires d'espaces publics dans la mise en place d'un maillage vert visant l'interconnexion et la préservation de la diversité des écosystèmes.

Les économies d'énergie sont un enjeu prioritaire. Cela passe par une série d'actions : réduction de la dépendance au coût des énergies fossiles et aux dangers du nucléaire ; lutte contre le gaspillage en diminuant fortement la consommation d'énergie des bâtiments communaux ; isolation des logements dans le secteur public comme dans le secteur privé ; soutien aux initiatives de groupement d'achat d'électricité verte.

Si la ville n'a que peu de prise sur le prix des énergies, elle a par contre un pouvoir important sur la performance et l'efficacité énergétique de ses bâtiments. Plusieurs expériences récentes et plusieurs audits de bâtiments en sont la preuve : il y a un potentiel d'économie d'énergie très important et rentable économiquement que ce soit dans la gestion de l'énergie au quotidien, dans les investissements performants ou encore à travers la sensibilisation active des occupants.

Ces enjeux de qualité de vie en rejoignent un autre, fondamental : l'amélioration de la santé des habitants.

De plus en plus d'habitants de nos communes partagent ces objectifs. Ils y prennent part activement, à leur niveau, en réfléchissant à l'impact de leurs gestes quotidiens, en s'impliquant dans des associations ou en s'investissant dans les plans communaux de développement de la nature, par exemple. La ville a la responsabilité d'encourager les habitants à être les acteurs et actrices de leur environnement. Qu'ils habitent dans des quartiers urbains ou des villages.

Cette implication des citoyens dans la préservation de leur environnement a aussi un rôle social non négligeable, tant il est fréquent que les personnes économiquement les plus défavorisées vivent dans les environnements les plus dégradés. Les priorités de travail, les principales zones d'actions devront en tenir compte, afin de garantir le droit de chacun à un environnement sain et serein.

Ecolo a un rôle essentiel à jouer sur ces thèmes. Car si de nombreux autres partis essayent de mettre un peu de vert dans leur programme, sur le terrain ou dans les conseils on peut remarquer l'absence de réalisation concrète. Il n'ya pas d'écologie sans écologiste.

#### Multiplication des poumons verts

- \* Nous continuerons la distribution des arbres et continuer à en faire un moment convivial.
- \* Nous prévoirons un espace vert public accessible en moins de 10 minutes à pied pour chaque citoyen. Ces espaces verts comprendront notamment des bancs, des espaces pour laisser courir les chiens en liberté, etc. Ces espaces verts seront accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ils le seront également pour les parents avec enfants et pour les aînés.
- \* Nous accorderons des « permis de végétaliser » aux personnes désireuses d'améliorer leur cadre de vie, de façon à multiplier les zones de biodiversité (haies, bandes fleuries, etc.)
- Nous favoriserons la création et l'entretien d'espaces verts aux abords des écoles et dans les villages sur base de projets participatifs avec les riverains. Nous ferons établir des zones-tampons entre zones agricoles (si elles ne sont pas en bio) et écoles-lieux publics-zones d'habitat.
- \* Nous favoriserons l'aspect multifonctionnel et intergénérationnel des espaces publics verts (espace de jeux pour enfants, lieu de détente pour adolescents ex.: skatepark, agoraspace lieu de rencontres et d'agrément, refuge pour la biodiversité, etc.).
- \* Avec les communes de l'Ouest du Brabant Wallon, nous pourrions créer une serre intercommunale.
- Nous continuerons la sensibilisation au développement des abeilles et des insectes. Ces animaux sont indispensables pour la biodiversité.
- Partout où c'est possible, nous remettrons des arbres dans l'espace publique pour diminuer la température de la ville. Par exemple des arbres sur la grande place.
- \* Nous créerons des espaces de pique nique le long de la Senne et du canal.

#### Une ville peu consommatrice d'énergie

- \* Nous continuerons le placement de panneaux photovoltaïques
- \* Nous assumerons le rôle de facilitateur des économies d'énergie et du développement des énergies renouvelables pour les citoyens, mais aussi pour les entreprises.
- \* Nous développerons un plan « éclairage public » en optant pour un éclairage modulé de ces espaces et de la voirie.
- \* Nous continuerons à investir dans les éclairages publics LED.
- \* Nous travaillerons à la sensibilisation des citoyens aux problématiques de l'énergie.
- \* Nous penserons au développement de la voiture électrique.

\* Montrer le bon exemple en matière de récupération de l'eau de pluie et de son utilisation dans les bâtiments publics.

### Une ville qui gère ces déchets

- × Où il est possible, nous installerons des composts collectifs
- \* Nous continuerons le ramassage des déchets verts.
- Nous installerons des poubelles à tri dans les écoles et les lieux publics
- Sensibiliser nos fumeurs aux mégots de cigarettes, nous distribuerons des cendriers individuels
- Nous travaillerons avec les mouvements de jeunesse et les écoles sur la notion du « zéro déchet »
- Nous continuerons le projet de cheval de trait.

#### Accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous

Nous rendrons l'alimentation issue des circuits courts et de saison accessible au plus grand nombre. Un plan « alimentation-santé » sera construit avec l'ensemble des acteurs et des actrices locaux autour du « bien manger-bien bouger ».

#### Faciliter l'accès aux soins de santé

- La commune a un rôle à jouer dans l'accès, pour chaque habitant, aux soins de santé que ce soit au niveau accessibilité géographique ou au niveau financier. La pénurie de médecins est une réalité. Nous soutiendrons la mise en place de structures médicales collectives qui répondent de plus en plus à une demande des acteurs de la santé. Avec les acteurs locaux de la santé, nous soutiendrons l'installation de maisons médicales.
- \* Nous continuerons à soutenir l'association des médecins généralistes de Tubize.
- \* Nous créerons une plate-forme santé axée sur la connaissance des différents acteurs.
- \* Nous essayerons de garder un dialogue constructif avec le groupe Jolimont.

## Faire de la santé une politique communale transversale

Nous intégrerons le Réseau Ville Santé de l'OMS. La prise en compte de la santé passera aussi par la désignation d'un échevin responsable de la santé et de la qualité de la vie ainsi que par du personnel communal formé à la Promotion de la santé qui travailleront avec le Service Local de Promotion de la Santé de l'arrondissement et développeront des actions concrètes au côté de groupes d'habitants. Nous contacterons des communes travaillant

- déjà en ce sens afin de relancer un réseau de "Communes en Santé" en Wallonie et à Bruxelles.
- Nous soumettrons tous les projets susceptibles d'avoir un impact sur la santé des habitants à l'échevin-e de la Santé.
- La collaboration entre les administrations communales (y compris celle du CPAS) concernées par ces projets sera développée. Il est plus que temps que chacune arrête de travailler "dans son coin". L'échevin-e veillera à associer aux actions retenues les acteurs de terrain travaillant déjà aux côtés de la population. Ainsi les services de Promotion de la Santé à l'Ecole et/ou les CPMS, les assistants sociaux et assistantes sociales des CPAS, des associations de terrain (Médecins Sans Frontières, école de devoir, ONE, services ambulatoires de santé mentale, services en milieu ouvert pour les jeunes et les personnes handicapées, etc.).

#### Une ville qui réduit la pollution sonore, lumineuse et électromagnétique

- \* Nous continuerons le combat pour enterrer les lignes à haute tension.
- \* Nous tiendrons compte du bruit dans les permis d'environnement et d'urbanisme, dans la gestion des voiries, ainsi que lors de projets d'aménagement du territoire, d'aménagement de voiries ou d'achat de véhicules et de matériel par la ville.